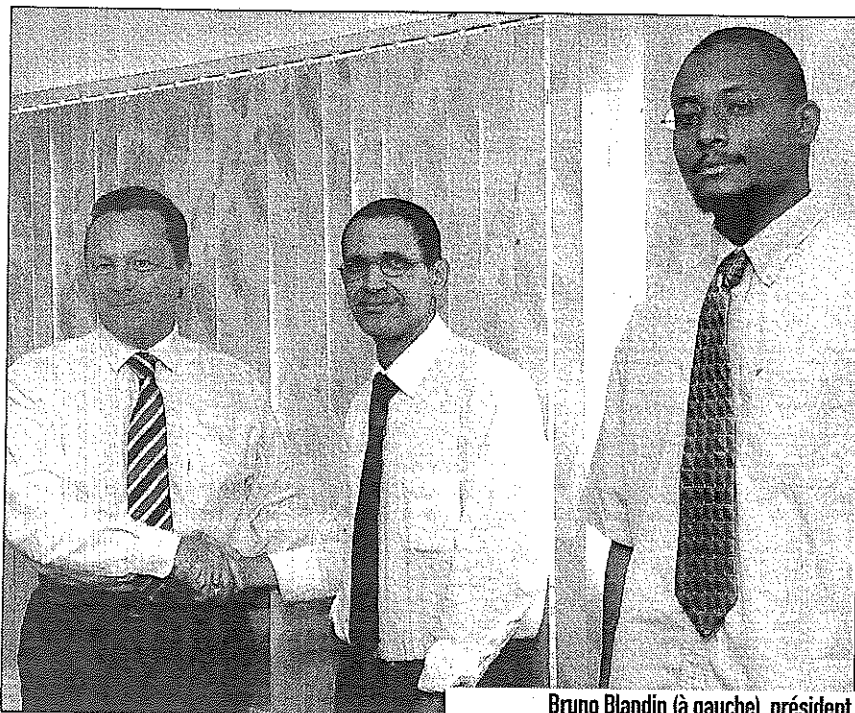


Blandin offre 30 000 euros à un thésard

Wilfried Segretier est un étudiant heureux. Il a reçu 30 000 euros de la part de la fondation d'entreprise Claude Emmanuel Blandin. Une somme qui devra lui permettre de financer ses deux prochaines années de thèse. « Il faut compter environ 70 000 euros sur trois ans pour financer un budget de thèse, explique-t-il. Un étudiant doit donc forcément être aidé. Pour ma part, c'est le conseil régional qui m'a d'abord financé à hauteur de 75 %. Avec ce nouvel apport, je vais pouvoir me payer du matériel informatique, mais aussi certaines missions comme des participations à des conférences et à des séminaires internationaux. »

Depuis un an, le jeune homme travaille sur une thèse de doctorat sur les systèmes d'information géographique (SIG). Ce travail intéresse fortement nos régions dans la mise en place de nouvelles technologies. L'objectif de cette étude est « d'améliorer la gestion et la connaissance de la biodiversité régionale et de permettre une meilleure prévention des risques naturels ».

Jeudi après-midi, l'université des Antilles et de la Guyane (UAG) et la fondation Blandin ont signé une convention de partenariat financier. Ce partenariat devrait être le premier d'une longue liste.



La fondation souhaitant s'engager dans d'autres domaines avec l'université, comme les énergies renouvelables ou encore la valorisation de l'espace maritime.
S.B. ■

Bruno Blandin (à gauche), président de la fondation d'entreprise Claude Emmanuel Blandin, et Pascal Saffache, président de l'UAG, ont signé une convention jeudi après-midi en présence du doctorant Wilfried Segretier (à droite). (PHOTO : D.C.-L.)